PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

BRUISSEMENTS D'ELLE

Le Pays Pyrénées Méditerranée en revue N°20 - Juillet 2017

Édito

« Le monde qui vient… »

Antoine ANDRÉ, Président du Pays Pyrénées Méditerranée

Notre territoire organisé en Pays peut être un observatoire privilégié du monde qui vient, d'un monde dont on devine des forces presque telluriques qui ont fait bouger les plaques :

Changement de génération dans la représentation politique du pouvoir, impact plus ou moins imaginé sur nos institutions, mais aussi sur nos pratiques citoyennes.

Pour ce qui concerne notre Pays, nous allons refonder le conseil de développement aussi bien dans sa représentation que dans sa gouvernance.

Nous avons commencé également à construire un nouveau partenariat avec la région dans une pratique contractuelle qui fait des territoires un élément fort de la démocratie locale.

Avec la loi NOTRe, le cadre institutionnel change sous nos yeux, se met en place dans sa phase opérationnelle. Nous devons consolider notre partenariat avec le Conseil Départemental et poursuivre notre collaboration avec les communautés de communes, faire valoir une nouvelle pratique européenne avec des programmes co-construits au niveau local.

Des enjeux politiques, économiques et environnementaux de développement de nos territoires ruraux que nous relèverons en conjuguant l'expérience des anciens et la fougue des nouveaux.

Nous devons impérativement réussir collectivement.

02 ACTUALITÉS DU PAYS

04 PROGRAMMES EUROPÉENS

09 DÉV ÉCONOMIQUE EMPLOI FORMATION

11 CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

14 TOURISME

16 PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

20 PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

22 SIG, SUIVI, ÉVALUATION

24 ZOOM SUR…

Assemblée Générale du Pays Pyrénées Méditerranée

Le territoire en dynamique !
Bilan 2016 et programme d'actions 2017

L'Assemblée générale du Pays s'est tenue le 15 mai dernier à Céret ; l'occasion, comme chaque année de présenter le bilan de l'année écoulée et de dresser les perspectives d'actions pour 2017.

Et le programme 2017 est chargé ! Au menu de l'année :

- L'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial
- Le démarrage des travaux sur le futur schéma de développement culturel
- Le lancement du programme FEAMP
- Le démarrage d'une coopération LEADER avec les îles Kerkennah en Tunisie
- Le dépôt du dossier de coopération transfrontalière INTERREG sur le projet ALBERAPASTUR
- Le dépôt à l'automne de la candidature UNESCO des Fêtes de l'Ours
- La préparation du contrat de développement territorial avec la région Occitanie,
- La recomposition du conseil de développement,
- Le démarrage des travaux sur la structuration d'une filière mobilier en bois local,

- La finalisation de l'étude de maillage des itinéraires cyclables…

La cinquantaine d'acteurs publics et privés du territoire ayant répondu à l'invitation ont pu entendre le témoignage de Rodolphe MIR, présentant la genèse de la création de l'association « Le Pays Catalan à Vélo » et le rôle tenu par le Pays Pyrénées Méditerranée dans la structuration de cette filière et la constitution du réseau.

Ils ont aussi bénéficié de la présentation synthétique, par Claire SARDA VERGES (directrice du Centre d'information Europe Direct Pyrénées Languedoc Roussillon [ADRET]), des services mis en place par l'ADRET et des perspectives que peut offrir l'Europe aux territoires ruraux en dehors des fonds structurels (FEADER, FEDER, FSE, FEAMP) déjà mobilisés sur le territoire. Ce sujet fera l'objet prochainement d'une réunion de présentation spécifique programmée sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée.

Consulter le compte-rendu de l'Assemblée Générale : http://www.payspyreneesmediterranee.org/documents/AGPPM20170515_PPT.pdf
Consulter le compte-rendu d'activité 2016 complet : http://www.payspyreneesmediterranee.org/documents/CR_activite_2016_signe.pdf

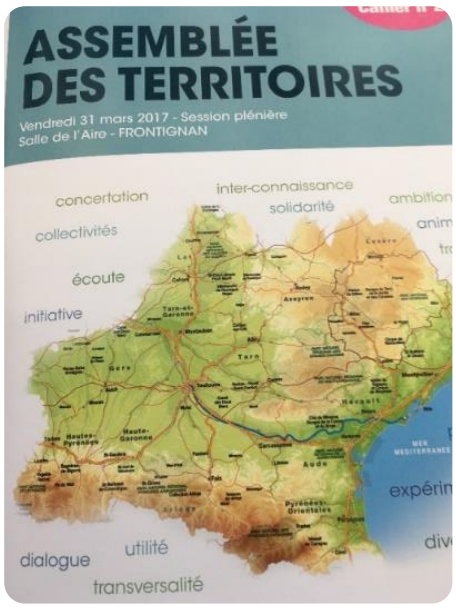

L'Assemblée des territoires confirme son organisation et lance les premiers travaux

Dans la lettre du Pays précédente, nous vous présentions l'installation de l'Assemblée des Territoires à Albi en novembre 2016.
Le 31 mars dernier c'est à Frontignan que cette assemblée a installé pleinement son organisation avec l'adoption d'un règlement intérieur et lancé les premiers chantiers thématiques : tourisme et impact des résidences secondaires, usages numériques et collaboratifs (tiers lieux), tourisme expérientiel, politique des bourgs centres, les circuits alimentaires de proximité, attirer de nouvelles populations…

Nos élus référents, Antoine ANDRÉ (copilote pour le chantier « Tourisme et impact des résidences secondaires ») et Nicole GONZALEZ, ont ainsi participé aux travaux d'échanges de cette journée.

En savoir plus sur l'Assemblée des territoires :
http://www.laregion.fr/Assemblee-des-Territoires
https://www.youtube.com/watch?v=ovF53tFW-5U

La santé, un autre défi pour notre territoire

Dans le cadre de ses missions d'information et d'élaboration d'outils d'aide à la décision, le Pays Pyrénées Méditerranée a mis en place depuis de nombreuses années un partenariat avec le Master II Aménagement de l'Université Via Domitia de Perpignan, sous la direction du professeur Guillaume LACQUEMENT.

Le territoire du Pays connaît un problème de renouvellement médical, comme beaucoup de territoires en France. Il présente aussi des initiatives localisées de création de nouveaux services et de nouvelles organisations dans le secteur de la santé. Faisant ce constat et cherchant à répondre aux inquiétudes de nombreux maires concernant les difficultés constatées dans leur commune, la promotion 2016/2017 du master a été missionnée pour travailler sur l'accessibilité aux services de soins médicaux sur le territoire.
L'objectif était, sur la base d'un diagnostic, d'une analyse du cadre des politiques publiques en vigueur et à venir, et à la recherche d'initiatives innovantes, de présenter quelques préconisations adaptées aux problématiques identifiées.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Quelle est l'offre de soins disponible dans le Pays PM ?
- Quelles sont les zones qui souffriront d'un déficit d'offre de soins dans les années à venir?
- Quelles sont les politiques de santé favorisant l'accès aux soins (au niveau local et national)?
- Quelles sont les retours d'expériences qui ont favorisé l'accès aux soins dans des territoires similaires au Pays PM ?

Le 10 mars 2017, la vingtaine d'étudiants a restitué brillamment, à Saint-Jean-Pla-de-Corts, les résultats de cette étude très complète lançant les premiers éléments d'une réflexion à engager en Pays Pyrénées Méditerranée. L'assemblée, constituée d'acteurs publics et privés du secteur de la santé, a félicité les étudiants de l'université et exprimé l'importance de travailler sur le sujet afin de trouver ensemble les meilleures solutions aux problèmes rencontrés.

L'étude conclut donc qu'il est important de s'organiser pour proposer un projet de santé sur le territoire en lien avec les projets de santé supra territoriaux (départementaux et régionaux) pour répondre aux enjeux d'attractivité du territoire (pour attirer et fixer de jeunes médecins dans les communes), de mobilités (innover dans l'organisation des systèmes de soin : services itinérants, bâtiments mutualisés…), d'innovation en renforçant les nouvelles technologies dans les services de soin (domotique…).
La question de la gouvernance locale est aussi mise en avant, pointant la nécessité de partager et mieux coordonner l'action publique et privée dans ce secteur afin d'optimiser les actions mises en place et travailler dans une démarche prospective afin de limiter les risques de défaillance de l'offre sur le territoire.

Consulter le diaporama : http://www.payspyreneesmediterranee.org/documents/EtudeFac_2017_sante_PPM_Diaporama.pdf
Lire le rapport complet : http://www.payspyreneesmediterranee.org/documents/EtudeFac_2017_sante_PPM_Diagnostic.pdf

PLAN DU RAPPORT

Partie 1- Etat des lieux de l'accès aux soins dans le PPM

Cette partie présente un éclairage sur l'offre de soins disponible au sein du PPM et les temps d'accès moyens pour accéder à cette offre. Elle fournit une réflexion sur le territoire, à l'aune du concept de désert médical.

Partie 2- Identification des zones à risques

Il s'agit d'une étude sociodémographique du territoire appliquée à la problématique de santé. Elle présente l'évolution de la population et l'évolution des effectifs de professionnels de santé, pour aboutir sur une classification des communes, en fonction de leurs potentialités et des risques à venir.

Partie 3- Note de synthèse sur les politiques de santé

Cette partie présente l'organisation des politiques locales de santé et les outils existants pour favoriser l'accès aux soins au niveau territorial. Elle fournit des éclairages sur les réformes nationales récentes, les évolutions qui en découlent au niveau local, ainsi que le rôle et les responsabilités des acteurs locaux pour améliorer l'accès aux soins.

Partie 4- Benchmarking

Il s'agit d'une étude comparative des actions menées sur d'autres territoires et de retours d'expériences réussies (en France et à l'étranger). Cette partie est présentée sous forme de fiches actions, elle élargit la réflexion sur les moyens d'améliorer l'accessibilité aux soins au sein du PPM.

PROGRAMMES EUROPÉENS

Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et pour la Pêche (FEAMP)

GALPA Pyrénées Méditerranée « Dynamisation de l'économie de la filière pêche locale »

Ca y est ! La convention de mise en œuvre a été signée avec la région Occitanie, le Comité de sélection a été installé à Argelès le 30 mars, le cadre d'instruction est opérationnel. Votre projet est peut-être éligible, alors n'hésitez pas : contactez-nous !

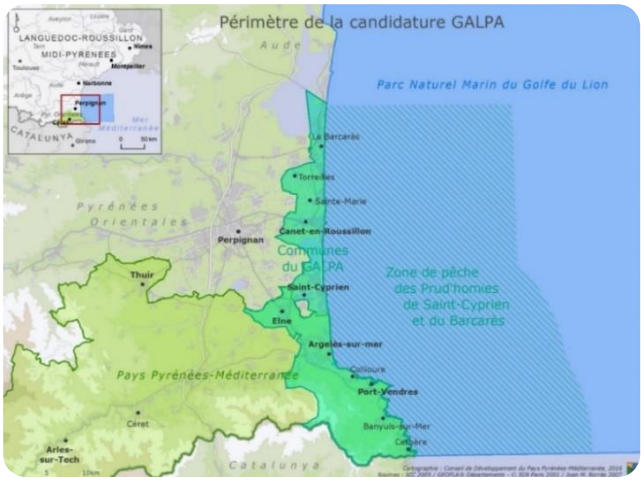

LE GALPA,GROUPE D'ACTION LOCALE PÊCHE ET AQUACULTURE, C'EST QUOI ?

Une enveloppe FEAMP, de 567 084 euros dédiée à la mise en œuvre de la stratégie locale, qui **met les activités halieutiques au cœur du développement durable du territoire**.

3 enjeux:

- Augmenter et améliorer la ressource halieutique,
- Renforcer la durabilité de l'activité pêche
- Valoriser l'activité pêche grâce au territoire et inversement.

Quels projets peuvent bénéficier d'un financement ?

Il répond à l'un des objectifs suivants :

- La valorisation économique des productions issues de la pêche et des savoir-faire du territoire :

Les actions visent les circuits de commercialisation ou la mise en valeur et la promotion des produits de la pêche et des savoir-faire.

- Renforcer la viabilité économique et la compétitivité des entreprises de pêche :

Les actions concernant la diversification des activités des entreprises de pêche, la formation et l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles, l'accompagnement et la mise en réseau des femmes de pêcheur.

- Renforcer l'intégration de la filière pêche dans le territoire et ses autres activités :

Les actions visent l'intégration de l'activité pêche dans les projets d'aménagement, de développement économique du littoral lagunaire et marin, valorisation de la pêche à travers des actions conjointes avec les autres activités du territoire, gestion durable de la ressource halieutique sur la zone dans un contexte d'espace multifonctionnel et multi-usages.

Localisation :

Il se situe dans les communes de la frange littorale du département des Pyrénées-Orientales ou concerne les activités de pêche exercées dans les étangs de Canet ou de Salses-Leucate.

Vous êtes :

- Une entreprise de pêche individuelle
- Un groupement représentant de la filière « pêche »
- Un syndicat (mixte, intercommunal, professionnel)
- Un groupement de producteurs et d'entreprises
- Une chambre consulaire
- Un centre de formation
- Un organisme de défense et de gestion (ODG) des signes officiels de qualité et d'origine
- Une collectivité locale ou son groupement
- Une entreprise implantée sur le territoire
- Une association du territoire en lien avec la pêche ou les produits du terroir ainsi que le patrimoine côtier et marin
- Une structure publique ayant une mission sur la gestion de la ressource marine, de la biodiversité, de la valorisation du patrimoine naturel de l'espace marin et culturel de la pêche locale

Contacts :
Géraldine CAPRANI : gcaprani@payspyreneesmediterranee.org
et **Cédric BORG :** cedric.borg@payspyreneesmediterranee.org

Séminaire Inter-GALPA du 23 mai 2017, Barcelone

Le Pays a été invité à participer au **séminaire** organisé par la DGPAM (Direction Générale Pêche et Affaires Maritimes de la Généralitat) le 23 Mai à Barcelone. Il s'agissait d'une journée d'échange entre GALPA afin de « **rechercher des synergies et des opportunités de coopération pour les GALPA de la Méditerranée Nord-Occidentale** ».
Après la présentation des enjeux de la journée par Sergi TULEDA I CASANOVA, Directeur Général des Pêches et Affaires Maritimes, les GALPA ont à leur tour présenté leurs enjeux et stratégies afin d'identifier les thématiques de coopération que nous pourrions développer ensemble.

Dans un deuxième temps nous nous sommes réparti en deux groupes de travail : **diversification** (pescatourisme, tourisme aquacole et maritime) et **promotion et valeur ajoutée des produits de proximité**. Les conclusions de la journée ont mis en exergue la nécessité de renforcer le réseau des GALPA de la Méditerranée Nord-Occidentale et de développer des actions conjointes, par exemple la présence des GALPA au salon Alimentaria de Barcelone au printemps 2018.

Parmi les GALPA présents : Menorca, Sardaigne, Costa-Brava , Mar de l'Ebre, Provence Alpes Côte d'Azur. Nous avons pu constater que nous avons des problématiques similaires avec certains territoires avec lesquels nous avons envisagé de nous rencontrer et d'échanger, comme avec le GALPA Costa-Brava.

Enfin, la journée a été clôturée par Mme Meritxell SERRET I ALEU Conseillère d'Agriculture, Élevage, Pêche et Alimentation de la Généralitat et a mis l'accent sur la **qualité de nos productions** et le formidable levier que peut être la **promotion conjointe**. Le Pays a fait le lien aussi avec le projet ALBERAPASTUR en proposant de réfléchir sur un évènementiel avec les restaurateurs de part et d'autre de la frontière pour la revisitation de notre plat traditionnel « Mar i Munt ».

Visite de terrain sur le thème de la « vente directe » de la pêche locale

Mercredi 21 juin 2017, nous avons accueilli une délégation du **Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) Vidourle-Camargue** (30) composée d'élus de la commune du Grau du Roi, de techniciennes de la commune, du Conseil Départemental du Gard et du Pays Vidourle-Camargue pour une visite de terrain et une journée d'échanges, sur le thème de la vente directe à quai de la pêche locale.

En effet, depuis maintenant plusieurs années, la vente directe à quai s'est développée et structurée sur notre territoire. Ainsi, nous avons pu rencontrer les professionnels locaux et échanger en début de matinée avec les services du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales sur les aménagements du **port de Port-Vendres**, puis un peu plus tard avec les élus et techniciens de la commune **d'Argelès-sur-mer sur les aménagements du port**. Pour terminer cette journée, nous nous sommes rendus au **port du Barcarès** où un élu de la commune nous a reçus pour présenter également les divers aménagements mis en œuvre par la commune. Autant d'exemples et de retour d'expériences qui permettront à nos collèges du Pays Vidourle-Camargue de concevoir un aménagement adapté aux pêcheurs du Grau du Roi et de développer la vente directe à quai.

Le Pays Vidourle-Camargue, comme le Pays Pyrénées Méditerranée et deux autres territoires du littoral de la Région, a été sélectionné comme **GALPA en 2016**. Ainsi, sur le territoire littoral du département des Pyrénées-Orientales, le Pays Pyrénées Méditerranée a élaboré en concertation avec les professionnels de la pêche et les acteurs locaux, une **stratégie de valorisation et de diversification de la filière locale**, stratégie pour laquelle nous avons obtenu la gestion d'une **enveloppe financière de FEAMP jusqu'en 2020** (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et pour la Pêche) et qui permettra le financement de projets locaux en faveur de la filière pêche locale.

NOUS TENONS A REMERCIER POUR LE TRÈS BON DÉROULEMENT DE CETTE JOURNÉE :

- Les services du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (Dominique BIZARO, Yves CONSTANT)
- Les professionnels (Franck LUCIDO, Georges JAUME, Olivier DURIETZ, Gabriel FERNANDEZ)
- Le directeur du port d'Argelès-sur-mer (Paul-Henri JEANJEAN)
- Marc SÉVERAC (élu de la commune d'Argelès-sur-mer), Marc PLANAS (élu du Barcarès et Président du CIDPMEM 66/11), Jean-Pierre ROMÉRO (Maire de Port-Vendres).

Leader 2014-2020 : Leader et Compagnie

Nous sommes en 2017 après JC ! Toute la France est occupée par un taux de chômage élevé et une activité économique qui fait grise mine. Toute la France ? Non ! **Un petit territoire peuplé d'irréductibles optimistes résiste encore et toujours à cette morosité généralisée**.

Et la vie n'est pas facile pour les développeurs économiques des communautés de communes, des chambres consulaires et de toutes les structures qui accompagnent à la création et au développement d'entreprises. En effet, ils voient arriver depuis plus d'1 an, de plus en plus d'entrepreneurs qui souhaitent s'installer ici et valoriser soit des produits locaux, soit des savoir-faire locaux.

©Goscinny Uderzo

Quelle-est donc cette potion magique qui semble démultiplier les projets entrepreneuriaux ? Il semblerait qu'un « druide » local ait passé plus d'une année à préparer un programme de développement bien particulier qui répond au doux nom de « **Leader** » ! **Son thème, le développement de l'entrepreneuriat local**.

Il permet d'octroyer un coup de pouce aux créateurs et aux développeurs d'entreprises sous forme de subventions, de l'Europe et des Communautés de communes.

A ce jour, ce sont **plus d'une douzaine d'échoppes et d'ateliers qui ont été aidés**, à chaque fois suivant des critères environnementaux (pour ne pas fâcher Idéfix), sociaux (création d'emplois) et économiques (les fameux sesterces !).

Parmi eux, on trouve :

- Un loueur de char à roue (Vélo Sud Location),
- Un préparateur et un contrôleur de chars à roue (CosMot'iques et Vallespir Poids Lourds),
- Un groupe de druides (Microbia Environnement),
- Un fumeur de poissons (Saurisserie catalane),
- Un bûcheron (KSP Travaux forestiers),
- Un scribe magicien (Petit Monde),
- Deux producteurs de cervoise (Brasseries le Toa et La Canya),
- Un éleveur de sangliers domestiques (Charcuterie des Albères),
- Un menuisier (Menuiserie Ébénisterie Vidal),
- Un camp d'entraînement pour athlètes (Sud Action Sport),
- Une fabricante de mets raffinés (Hindivali)

De nombreux autres entrepreneurs sont déjà rentrés en contact avec nous et se préparent à participer à l'aventure LEADER malgré toutes les complexités et les lenteurs administratives que cela suppose. Bien évidemment, nous serons à leurs côtés pour faire face à cette invasion bureaucratique et les guiderons dans ce labyrinthe règlementaire avec l'aide de nos partenaires consulaires et des collectivités territoriales.

Ainsi, nous n'avons qu'un seul objectif, aider 100 entrepreneurs à créer ou à développer leur structure d'ici 2020.

Par Toutatis, une seule chose pourra nous arrêter, c'est que le ciel nous tombe sur la tête !

POCTEFA 2014-2020

Les projets transfrontaliers POCTEFA, ITAM et ALBERAPASTUR, ont franchi la première phase d'instruction !

En janvier nous vous annoncions que les candidatures de ces deux projets transfrontaliers au programme POCTEFA avaient été déposées. Nous avons franchi la première étape ! Les dossiers complets de candidature ont été déposés fin mai pour cette deuxième phase d'instruction. Réponses définitive à l'automne…. Pour un démarrage des projets fin d'année 2017 ou début d'année 2018.
Pour rappel, le Pays est chef de file du projet ALBERAPASTUR, valorisation des ressources bovines et sylvopastorales du massif transfrontalier Pyrénées Méditerranée et il est partenaire du projet ITAM, Itinérance Tourisme Albères Méditerranée (Pour plus d'information voir la lettre de janvier sur notre site).

ATI FEDER : bilan 2016 et perspectives 2017

Bilan après un an de mise en œuvre

Le dispositif Approches Territoriales Intégrées (ATI) constitue **l'outil de mise en œuvre de la démarche territoriale du programme régional FEDER-FSE**. Il vise à garantir l'accès aux financements européens pour les territoires structurés sur un périmètre défini, qui montrent leur capacité de construire une approche transversale multi thématiques rassemblant les acteurs locaux et disposant d'une gouvernance dédiée aux ATI ; et ainsi contribuer au développement régional.
Après un an de mise en œuvre le comité technique en charge localement de la sélection des dossiers dresse un bilan plus que positif.

AU 13 MARS 2017 LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DRESSAIENT LE BILAN SUIVANT :

- **6 dossiers sélectionnés** pour :
  - 1 609 095,30 euros de budget
  - 503 994,15 euros de FEDER
  - 204 161 euros de cofinancements (ADEME, Région, Département)
- **Un taux de consommation** (sur la sélection) de **39,86 %**

Consommation prévisionnelle par PI	Thèmes	Nbre de projets présentés	crédits 2014/2020 FEDER réservés	crédits FEDER présélection PPM au 13 mars 2017	Crédit FEDER restant	% de fonds pré-sélection PPM
2.a	THD - ZAE		427 500 €		427 500 €	0%
2.c	Outils numériques patrimoine		84 000 €		84 000 €	0%
4.a	Réseaux de chaleur bois	2	250 000 €	123 177€	126 823€	49,27%
4.c	Modernisation éclairage public	4	352 965 €	283 817,15 €	69 147,85€	80,4%
6.c	École de sommellerie multisites	1	150 000 €	97 000 €	53 000 €	64,7%
TOTAL		7	1 264 465 €	503 994,15€	760 470,85€	39,86%

Les dossiers en cours de constitution permettraient d'atteindre, fin 2017 un taux de pré-selection de 66% de l'enveloppe FEDER attribuée avec 2 projets de modernisation de l'éclairage public, 1 projet complémentaire sur le centre multisite de sommellerie et deux projets d'outils numériques de valorisation du patrimoine.

Karl SAGAN-PRADELLE
Créateur d'entreprise

INTERVIEW

Bonjour, dites-nous qui vous êtes et quel est votre parcours ?

KS-P : Bonjour, je m'appelle Karl SAGAN PRADELLE, j'ai 43 ans, j'ai grandi à Paris et je suis père d'un grand garçon de 22 ans. J'ai passé plusieurs années sur le département des Pyrénées-Orientales. Je suis parti, et je suis revenu. J'ai l'intention de me poser ici, sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, et de développer une activité locale autour de chez moi.

En effet, je viens de passer dix années à faire des travaux acrobatiques, la sécurisation en milieu naturel par rapport aux risques naturels, où j'ai fait des chantiers très variés, tels que sécuriser les routes de montagne ou encore les stations de ski. Ces chantiers englobaient beaucoup d'activités et de spécialités professionnelles différentes, comme le débroussaillage, l'élagage, l'abattage et qui correspondent à mon futur projet.

Alors ce projet, en quoi consiste-t-il ? Comment êtes-vous passé de l'idée au projet ?

L'idée originale est de développer une activité locale d'élagage sur le Vallespir et le Haut Vallespir essentiellement basée sur des travaux acrobatiques sur cordes, étant donné que j'ai ce savoir-faire depuis pas mal d'années ; et par la même occasion, tout ce qui est travaux d'exploitation forestière donc abattage et débardage dans la filière bois.

Tout ceci n'est pas arrivé par hasard ! Quand je suis revenu dans la région avec ce savoir-faire, le réseau de connaissances que j'avais ici m'a sollicité pour des élagages, des abattages difficiles en ville ou dans des endroits confinés. J'étais alors en capacité de le faire mais pas en capacité de le faire légalement étant donné que je n'avais pas de structure me le permettant. Donc la première idée est venue de là. En effet, il fallait que je trouve une formation qui me permette de mettre en œuvre mon savoir-faire dans un domaine différent. C'est là que j'ai su que Pôle Emploi proposait une formation pour la filière forestière intitulée « CAPA Exploitant Forestier » avec une option sylviculture et levage du liège qui correspondait à une demande effective de la filière sur le département. Cela correspondait à mes envies et cela m'a rassuré dans mon désir de lancer cette activité. Cela me donnait la possibilité de monter une structure pour pouvoir réaliser mon projet professionnel.

Je me suis donc présenté à cette formation, j'ai été retenu. Cela a duré 9 mois pendant lesquels j'ai rencontré pas mal d'acteurs du territoire : des exploitants, des propriétaires… J'ai effectué des stages sur des exploitations forestières et j'ai eu des contacts plutôt bons qui laissent présager de bonnes choses pour l'avenir. L'obtention du diplôme et un suivi continu avec certains intervenants de la formation comme le CRPF ont été bénéfiques pour la suite.

Du coup, pendant la formation, nous avons eu des contacts avec Mathilde GUITTET et le Pays Pyrénées Méditerranée au travers de plusieurs réunions pendant lesquelles j'ai eu connaissance du programme LEADER pour l'aide à la création et au développement d'entreprises sur des projets locaux. Tout continuait à s'emboiter comme il faut, j'ai alors rencontré Pierre LE MEN pendant ces réunions et les conditions semblaient bonnes pour que je dépose un dossier et que je candidate au programme LEADER. Tout ceci s'est fait dans la continuité de la formation et aujourd'hui j'ai monté ma structure, et créé mon entreprise. J'ai donc sollicité l'aide de l'Europe et de la Communauté de communes du Vallespir pour m'aider à acheter du matériel professionnel, ce qui me permettra d'être compétitif et armé pour développer mon activité.

Fort d'une formation qui correspond à l'activité que je veux développer, fort d'un réseau professionnel dans la filière bois et fort d'un matériel adapté, je vais pouvoir développer mon projet dans de bonnes conditions. Merci.

Corinne GUIJARRO
Directrice de l'agence Pôle Emploi de Céret
aujourd'hui de l'agence de Tarbes Pyrénées

INTERVIEW

Corinne GUIJARRO, directrice de l'agence Pôle Emploi de Céret de janvier 2013 à mai 2017, quitte le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée pour s'installer de l'autre côté des Pyrénées et diriger l'agence Pôle emploi de Tarbes Pyrénées, une agence plus importante en nombre de collaborateurs mais qui reste « à dimension humaine ».

Cette diplômée de géographie, spécialisée dans l'aménagement du territoire et le développement local se définit comme « Géographe et manager » guidée par quelques principes d'action : révéler le sens de toute action, la dimension humaine du travail engagé, le partage des idées et des points de vue, la co-construction dans l'intérêt du territoire et la valorisation des partenariats utiles à l'insertion des demandeurs d'emploi.

Retour en interview sur sa collaboration avec le Pays Pyrénées Méditerranée.

Pouvez-vous nous rappeler quelques actions importantes pour vous, menées avec le Pays ?

Depuis janvier 2013, nous avons poursuivi la collaboration avec le Pays sur des actions très variées qui nourrissent des réflexions axées sur le développement économique et m'ont apporté des éléments concrets qui m'ont permis ensuite de travailler sur les publics de ma structure.

A mon arrivée, le Pays était engagé dans une démarche de Développement des Emplois et des Compétences dans le cadre d'un partenariat avec la DIRECCTE (Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Dans le cadre de ce programme, nous avons travaillé sur des projets de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

La dimension prospective, importante dans ces travaux, offre à des structures comme le Pôle Emploi des éléments de contexte utiles pour anticiper et préparer les actions qui permettront d'améliorer l'insertion des demandeurs d'emploi et de répondre aux besoins actuels ou futurs de l'économie locale. Nous avons ainsi travaillé sur le projet de délocalisation d'une formation d'aide-soignant en Haut Vallespir. L'action du Pays a permis de rassembler et fédérer les forces vives du territoire, les partenaires régionaux et départementaux autour de la table, et a démontré que nous pouvions ambitionner d'avoir sur ce territoire rural une formation diplômante accessible localement.

Il en a été de même avec la filière bois, nous avons pu travailler, dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire (CFT), sur la mise en place, à titre expérimental, d'une formation de CAPA « Travaux forestiers ». En effet, suite à une enquête auprès des entreprises des filières bois et liège par le Pays, une problématique de compétence locale en termes de bûcheronnage a été soulignée. Cette première action a ainsi été développée par l'agence du Pôle Emploi de Céret, en partenariat avec le Pays Pyrénées Méditerranée, le Centre Régional de la Propriété Forestière et le CFPPA de Rivesaltes (en tant que maître d'œuvre) et mise en place de juin 2016 à janvier 2017.

Ce travail animé par Mathilde, en charge de la CFT, a réuni les acteurs de la formation et de l'emploi, les partenaires sociaux, dans le cadre du Comité de Bassin d'Emploi (CBE) et les exploitants forestiers, ce qui nous a permis de créer une formation sur mesure garantissant des débouchés à l'issue de la formation. Par ailleurs, ce travail prospectif a permis d'identifier d'autres potentialités d'emploi sur cette filière, autour du bois énergie notamment.
Ces deux projets illustrent bien l'importance de la dimension prospective et du travail partenarial, utiles pour qu'un territoire puisse mettre en place des solutions locales pour répondre aux problématiques qu'il rencontre et particulièrement dans le domaine de l'emploi et de la formation.

Corinne GUIJARRO
Directrice de l'agence Pôle Emploi de Céret
aujourd'hui de l'agence de Tarbes Pyrénées

INTERVIEW

D'autres sujets d'étude travaillés conjointement dans le cadre d'une démarche prospective ont nourri les travaux de Pôle Emploi, et particulièrement le diagnostic de territoire du Pôle emploi, base de travail pour orienter les actions à D'autres sujets d'étude travaillés conjointement dans le cadre d'une démarche prospective ont nourri les travaux de mettre en place.

Il s'agit, par exemple, de la qualification de l'offre professionnelle en lien avec le développement du cyclotourisme, un projet de territoire porté par une forte dynamique locale et porteuse d'activité et d'emploi. Je pourrais aussi citer la valorisation patrimoniale, sujet important à intégrer dans les formations tourisme, ainsi que la dimension transfrontalière, une réalité qui touche aussi les questions d'emploi et de formation pour un territoire comme celui-ci.

Quelle est votre vision du Pays et de la démarche qu'elle engage sur le territoire ?

Le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée est un territoire très riche et il est intéressant de l'approcher en sortant des découpages administratifs classiques. Le Pays est une structure ouverte sur les autres territoires et les autres Pays de l'Europe, ce qui permet toujours de trouver de bons exemples d'actions qui peuvent être réappropriés localement.

Le travail d'étude et de prospective, comme l'animation territoriale, sont essentiels. Le développement local implique d'avoir une démarche intellectuelle spécifique, c'est une façon d'approcher les sujets locaux dans leur dimension globale, transversale et partenariale. Cette démarche laisse la place à la créativité, l'innovation et l'humain.

La prospective permet de sortir d'une vision à court terme, forcément limitée et d'identifier le potentiel de développement économique, d'emplois et de formations. C'est ensuite un moyen de mettre en synergie les acteurs, jouer la complémentarité et mutualiser les moyens et ainsi se donner plus de chance de réussir. C'est un travail qui m'a permis de transmettre aux conseillers de mon agence une autre vision du territoire.

Sur les dernières années, depuis la restructuration du Service Public de l'Emploi, et l'arrêt des réunions locales, le Pays a renforcé son rôle d'animation territoriale. Il offre désormais un cadre unique de rencontre et collaboration pour les acteurs de l'emploi, du développement économique et de la formation. Ma participation aux travaux orientés vers l'emploi et la formation m'ont été particulièrement précieux pour identifier les partenariats utiles et développer une relation de confiance avec les forces vives du territoire, avec un effet sensible en terme d'image pour Pôle emploi sur notre capacité à être force de proposition et à collaborer à des projets locaux.

Le Pays c'est aussi un état d'esprit, une écoute, une bienveillance, une ouverture, une implication et la volonté de fédérer, que l'on retrouve dans chacun des membres de l'équipe à qui j'adresse d'ailleurs un grand merci pour la qualité de nos collaborations.
Je suis toujours admirative à l'occasion des bilans d'activité annuels du Pays de l'importance et de la richesse du travail qui est fait grâce à cette ingénierie de projet énorme, à mon sens insuffisamment connue et reconnue au niveau local en dépit de réalisations remarquables comme le guide du routard.

Ces quelques années de collaboration m'ont permis de mesurer la plus-value réelle du Pays, qui peut être qualifiée comme étant une « structure d'utilité publique » !
En tant que directrice du Pôle emploi de Céret, je me suis appliquée à nourrir ce partenariat et j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler avec le Pays. Je garde à l'esprit de belles rencontres - tant professionnelles qu'humaines - et de jolies collaborations. J'ose espérer trouver en Bigorre des partenaires aussi dynamiques et impliqués, avec lesquels nous pourrons établir une relation aussi riche et stimulante.

Quel bilan 2017 de la manifestation « A la découverte des forêts catalanes » ?...

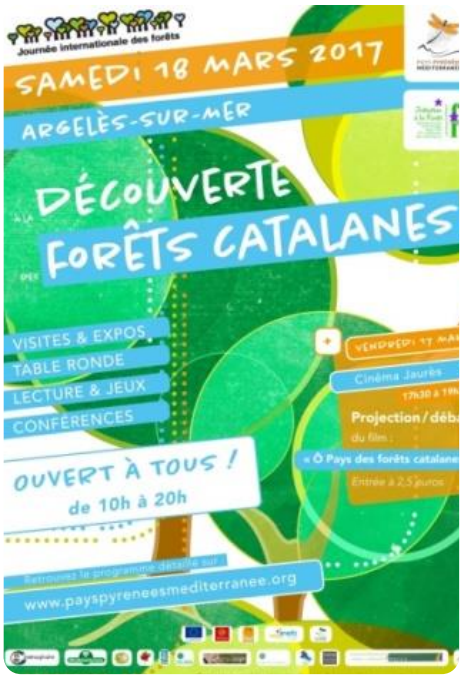

Pour la quatrième fois en France a eu lieu la **Journée Internationale des Forêts proclamée par l'Organisation des Nations Unies** le 21 mars. Ainsi, des manifestations ont été organisées partout en France et dans le monde pour mettre à l'honneur la forêt, ses acteurs et ses fonctions économiques, environnementales et sociales. C'est à l'occasion de cette Journée Internationale des Forêts que **le Pays Pyrénées Méditerranée et l'association « Initiation à la Forêt », avec l'appui de leurs nombreux partenaires** que nous remercions vivement, ont réitéré l'organisation d'un évènement grand public proposant de partir « À la découverte des forêts catalanes ».

La manifestation gratuite a eu lieu cette année à **Argelès-sur-Mer les 17 et 18 mars 2017**, réunissant **plus de 240 participants**. De nombreuses animations ont été proposées tout au long de la manifestation : table ronde et conférences, animations jeune public, jeux de société, lecture d'histoires, expositions, sortie botanique en forêt, déambulation sur l'arbre en ville ou encore démonstration de fabrication d'objets en bois. Le musée Casa de l'Albera a également proposé une matinée « portes ouvertes ». De quoi ravir les petits comme les grands pour que chacun trouve son bonheur « au cœur du monde de la forêt » !

Mode opératoire d'utilisation de la voirie communale, qué ès aixó ?

Face aux constats de **problématiques récurrentes sur la voirie publique lors de chantiers d'exploitation forestière** (accessibilité, dégradation, conflit d'usage, etc.) et le manque de dialogue entre les communes et les professionnels de la filière forêt-bois, il a été prévu dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire de mettre en place un mode opératoire d'utilisation de la voirie communale lors de chantiers forestiers.

Si ce protocole sera **co-construit au 2ème semestre 2017 avec les collectivités et les professionnels de la filière forêt-bois** au travers de réunions et de groupes de travail, les grands principes s'appuient sur l'expérience du Pays de Guéret incluant la mise en place d'une déclaration de chantier et la réalisation d'états des lieux sur la voirie. **Différents outils et actions d'accompagnement seront développés afin de favoriser la mise en œuvre autonome** de ce mode opératoire (désignation d'un référent par commune, création d'un annuaire, fiche de renseignement et d'états des lieux type, notice explicative, formation sur le terrain, etc.).

Ce projet, mené en concertation avec les collectivités et les professionnels du territoire, est porté conjointement par le Pays Pyrénées Méditerranée et les Collectivités Forestières Occitanie avec **l'idée de pouvoir reproduire cette démarche à l'échelle régionale**. Affaire à suivre…

Et si nous fabriquions du mobilier en bois local sur le territoire ?...

Voici la **question posée aux communes et communautés de communes du Pays Pyrénées Méditerranée** lors d'une enquête réalisée au 1er trimestre 2017 pour évaluer l'intérêt des collectivités locales vis à vis de la valorisation du bois local sous forme de mobilier. Et **les trois quarts se sont montrées intéressées à plus ou moins long terme**…

L'étude a été réalisée par des étudiants de l'Université de Perpignan (LPGADER) dans le cadre d'un projet tutoré, approfondi ensuite au travers d'un stage de deux mois. La recherche bibliographique a permis de conforter le choix du hêtre et du châtaignier respectivement pour la fabrication de mobilier intérieur et extérieur au regard de leurs caractéristiques naturelles.
Avec un taux de retour de 84 %, **l'enquête auprès des collectivités a mis en évidence l'intérêt de ces dernières pour du mobilier en bois local, majoritairement pour l'extérieur et ciblé sur le produit « banc »**. La qualité et le prix font partie des conditions sine qua none, bien que de nombreuses collectivités soient prêtes à augmenter un peu leur budget pour du mobilier en bois local.

POUR RAPPEL

Un des enjeux de la Charte Forestière de Territoire est la valorisation des ressources forestières par la structuration et/ou l'émergence de filières. Le châtaignier et le hêtre font partie des essences majoritaires du territoire pouvant être utilisées en tant que bois d'œuvre et donc avec une meilleure valeur ajoutée. En parallèle, des projets d'ameublement de bâtiment et/ou d'aménagement touristique, principalement portés par des collectivités, voient le jour sur le territoire. Ainsi, le Pays Pyrénées Méditerranée a lancé en début d'année 2017 une étude d'opportunité pour le développement d'une filière de mobilier intérieur et/ou extérieur en bois local.

Ces résultats, couplés à l'identification sur le territoire de projets d'aménagement intérieur ou extérieur, soulignent une **opportunité de développer une filière de mobilier en bois local**.

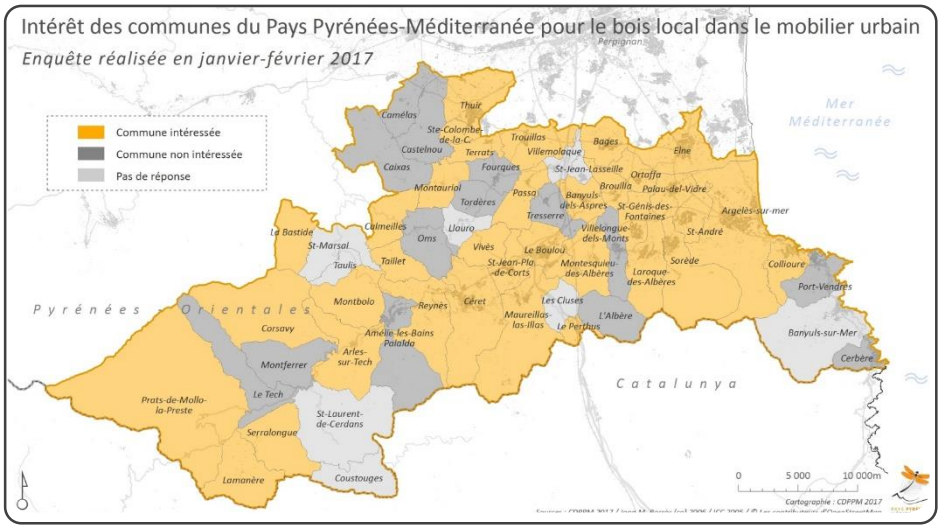

En s'appuyant sur les retours d'expérience de projets similaires, plusieurs **pistes de travail ont pu être identifiées** : recherche de professionnels intéressés, mise en réseau des divers acteurs et animation de la démarche, conception collective d'un banc en bois local, expérimentation sur des projets concrets, et à plus long terme, développement d'une marque « bois local », mise en place de point de vente de bois locaux, ou encore création d'un outil de mise en relation de l'offre et de la demande, aux échelles jugées pertinentes.

Suite à cette étude préalable, une réunion de restitution à destination des élus et des techniciens des collectivités a été organisée début juin afin d'échanger sur les pistes d'actions identifiées et de cibler quelques projets pilotes. Ainsi **une animation spécifique débutera à la rentrée prochaine auprès des partenaires et des entreprises** via des rencontres, des réunions et/ou un appel à manifestation d'intérêt pour aller vers une concrétisation.

Julien MORRI et Franck DESSENS
Techniciens forestiers du Syndicat des Propriétaires Pyrénées-Orientales

INTERVIEW

Présentez votre structure et vos missions…

Le Syndicat des Propriétaires Forestiers des Pyrénées-Orientales est une association créée en 1947, à l'initiative de propriétaires du Vallespir, qui regroupe aujourd'hui 280 adhérents pour 25 000 hectares de forêt.
Depuis sa création, le syndicat assure les missions de représentation et de défense des intérêts des propriétaires forestiers privés adhérents. Il assure également des missions de conseils et d'appuis techniques, juridiques, etc. aux propriétaires.
Le Syndicat des Propriétaires Forestiers permet aux propriétaires, au travers de leur adhésion, de bénéficier d'une assurance responsabilité civile de groupe les couvrant contre les différents risques pouvant survenir sur leur propriété forestière.

Aux portes de l'été, pouvez-vous nous parlez du risque incendie présent sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée ?

Du fait de sa spécificité méditerranéenne, le territoire est soumis à un fort risque incendie qui est variable selon qu'on se trouve dans le massif des Albères ou le massif du Vallespir.
En période estivale, un affichage journalier du risque incendie est consultable sur le site prevention-incendie66.com et permet à chacun de s'informer au jour le jour du risque incendie avant d'aller en forêt. Sur les zones de piémont des Albères et des Aspres, le développement des friches relocalise le risque incendie à proximité des zones habitées.
Plus globalement, la répétition et la durée des périodes de sécheresse sur le territoire accentuent les périodes de risque.

Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, et plus largement à l'échelle départementale, vous avez mené une action de sensibilisation des usagers d'activité de pleine nature sur le risque incendie, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Tout d'abord, on constate que les massifs forestiers sont le support de nombreuses activités de pleine nature (randonnée, VTT, chasse, sports motorisés, etc.), notamment en période estivale, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de sécurité en cas d'incendie. Un arrêté préfectoral datant de 2013 réglemente maintenant la circulation, les travaux et l'emploi du feu durant la période à risque sur les Pyrénées-Orientales.

L'action menée par le Syndicat des Propriétaires Forestiers en direction des usagers d'activités de pleine nature a consisté à synthétiser cet arrêté préfectoral et à communiquer aux différentes familles d'utilisateurs les restrictions en vigueur en fonction du risque journalier. Pour se faire, trois supports de communication ont été élaborés, présentés et diffusés. L'objectif de cette opération, au-delà de l'aspect réglementaire, est avant tout d'informer et de sensibiliser au risque incendie mais aussi de limiter la présence humaine dans les massifs en cas d'incendie afin de faciliter l'intervention de moyens de secours.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Syndicat des Propriétaires Forestiers au 04 68 55 84 07 et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer au 04 68 51 66 66. N'hésitez pas également à télécharger les supports de communication prochainement disponibles sur prévention-incendie66.com.

TOURISME

Premières assises du vélo en Pays Catalan : ensemble, développons le tourisme à vélo !

Le 26 avril dernier, se sont déroulées les **premières Assises du Vélo en Pays Catalan** à Perpignan sous la houlette du réseau de professionnels **« Le Pays Catalan à vélo »**, en partenariat avec le Conseil Départemental, l'ADT, la CCI, la BNP et le Pays Pyrénées Méditerranée.

Premier événement du genre dans le Département, tout au long d'une matinée, se sont succédés tables rondes autour du contexte de la filière du tourisme à vélo qui est en plein essor, et ateliers thématiques où l'ensemble des acteurs présents (une soixantaine : professionnels, élus, techniciens d'offices de tourisme, de Communautés de Communes, du Conseil Départemental, de l'ADT, de la CCI, Fédération Française de Cyclisme) ont pu échanger sur les nouvelles tendances du vélo, les aménagements cyclables, la promotion touristique ou les services aux cyclistes.
A l'issue de cette demi-journée de nombreux contacts ont été pris, le réseau s'est encore agrandi, les différents échanges ont donné lieu à de futurs projets et le rendez-vous a été pris pour la seconde édition des assises en 2018.

Développement et qualification des itinéraires cyclables

Les résultats de l'étude lancée en janvier dernier pour le développement et la qualification des itinéraires cyclables seront présentés à l'ensemble des acteurs du territoire à la rentrée, en septembre prochain.

Cette étude a été menée en collaboration étroite avec les Communautés de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris, des Aspres, du Haut-Vallespir et du Vallespir, dans l'organisation de la concertation avec les acteurs du territoire, tout comme dans le travail de diagnostic et de propositions techniques, avec l'accompagnement du bureau d'études INDDIGO.

L'étude aboutira à des propositions concrètes et de mise en œuvre pour le développement et la qualification des itinéraires cyclables, qui seront soumises aux élus locaux du Pays Pyrénées Méditerranée, elles seront de trois types :

- Des propositions d'aménagements et de renforcements du maillage de « l'armature principale », les vélo-routes voies vertes,
- Des propositions d'équipements de cette « armature principale « en matière d'accueil, d'information et de signalétique,
- Des propositions de création de nouveaux itinéraires cyclables à l'attention de tous les types de pratiquants, grâce au travail collectif des communautés de communes, du comité Départemental de cyclisme, des clubs locaux, du réseau de professionnels « Le Pays Catalan à vélo « et du Pays Pyrénées Méditerranée.

LA CONCERTATION…

4 réunions ayant réuni une centaine de personnes ont été organisées dans les 4 Communautés de Communes du territoire :

- Le 16 janvier 2017 à Céret pour les acteurs locaux de la CC du Vallespir
- Le 2 février 2017, respectivement à Thuir et Argelès-sur-mer, pour les CC des Aspres et des Albères-Côte Vermeille-Illibéris
- Le 22 février 2017, à Arles-sur-Tech, pour la CC du Haut-Vallespir.

Marc de BESOMBES SINGLA et Odessa ROITG
Communauté de Communes du Vallespir

INTERVIEW

Pouvez-vous tout d'abord vous présenter ?

Marc de BESOMBES SINGLA, Vice-Président de la CC du Vallespir en charge du Tourisme Vert. La commission Tourisme Vert suit l'ensemble des projets et actions de mobilité durable. Elle émet des avis et fait des propositions aux élus communautaires.
Odessa ROITG, chargée de l'animation du Schéma de Mobilité Durable à la CC du Vallespir. Le travail consiste à mettre en œuvre et suivre les actions, et à faire évoluer le schéma de mobilité durable en fonction des innovations en terme de déplacements.

Votre Communauté de Communes a élaboré une stratégie en matière de mobilité durable, quels sont ses objectifs et les actions prioritaires ?

Le schéma de mobilité durable vise à la fois à développer une nouvelle forme de tourisme et à favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants. Le plan d'actions se décline en deux axes : un volet aménagements et un volet information et sensibilisation.
La qualité de la démarche a donné lieu à l'obtention de financements qui ont permis d'accélérer la mise en œuvre du programme d'actions. En 2015, puis en 2016, la Communauté de Communes du Vallespir a été signataire de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, portée localement par le Pays Pyrénées Méditerranée, en proposant 5 actions en faveur des mobilités durables. D'autre part, la candidature conjointe de la communauté de communes et du Pays à l'appel à projet du Commissariat de Massif Pyrénéen en faveur des mobilités a été retenue et 6 nouvelles actions sont programmées pour la période 2017 - 2018.
Sur le volet sensibilisation, la communauté de communes a déjà mis en place 3 éditions d'un évènement grand public de sensibilisation aux mobilités durables : #Aravia ; elle intervient également de manière régulière auprès du jeune public, en milieu scolaire et périscolaire.
Sur le volet aménagements, le territoire s'est doté de 360 places de stationnements vélos et deux communes pilotes s'apprêtent à accueillir des boxes sécurisés pour le stationnement longue durée des cyclotouristes.
Enfin, dans un souci d'exemplarité, la communauté de communes et l'ensemble de ses communes membres bénéficient de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des élus et agents.

Quels sont les premiers résultats de la mise en place de cette politique publique sur le territoire de la CCV ?

On remarque un intérêt particulier pour les déplacements doux de la part des professionnels qui s'investissent sur le sujet aux côtés des collectivités et s'organisent en vue d'accueillir des cyclotouristes.
D'ailleurs, une association de professionnels de l'accueil touristique, dont la vocation est départementale, s'est créée pour promouvoir le cyclotourisme : Le Pays Catalan à Vélo. L'association accompagne ses membres pour qu'ils puissent accueillir au mieux la clientèle à vélo et répondre à ses besoins. Le label Accueil vélo fait son entrée dans le département, via l'Agence de Développement Touristique qui informe et sensibilise les offices de tourisme. Enfin, alors qu'il n'en existait aucune en Vallespir il y a encore deux ans en arrière, deux entreprises de location de vélos se sont installées.

Comment intégrez-vous votre démarche dans la démarche du Pays ?

Le développement touristique de la véloroute voie verte est une action de la stratégie de développement économique du territoire et elle est aujourd'hui l'axe structurant de mobilité douce dans le schéma de mobilité durable. Cela a été permis par l'animation du projet de Véloroute Voie Verte par le Pays Pyrénées Méditerranée.
Ensuite, dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial, le Pays Pyrénées Méditerranée a constaté qu'une grande part des GES du territoire provenait des transports. La Communauté de Communes du Vallespir s'inscrit donc dans ce programme en expérimentant des solutions sur la thématique des déplacements, qui ont vocation à servir d'exemple aux territoires voisins.
Dans la continuité de ces habitudes de fonctionnement, la communauté de communes poursuit son travail aux côtés du Pays avec l'étude de développement des itinéraires cyclotouristiques par exemple.

Schéma territorial de développement culturel

Le Pays Pyrénées Méditerranée s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement culturel.

- Novembre 2010 : validation du schéma territorial de développement culturel du PPM
- 27 mai 2010 : signature de la convention d'obtention du Label Pays d'Art et d'Histoire
- 2011 : mise en œuvre des premières actions du Pays d'Art et d'Histoire
- 1er janvier 2015 création du GECT Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier les vallées catalanes du Tech et du Ter.

Aujourd'hui le Pays a besoin de disposer d'un outil d'aide à la décision qui répond au besoin des acteurs de disposer d'une analyse du territoire (diagnostic, problématiques, attentes, potentiel d'action) pour élaborer une réflexion stratégique concertée qui favorisera le développement et la coordination des actions et d'une mise en réseau des acteurs.

L'objectif du diagnostic est **d'établir une connaissance fine** et territorialisée des dynamiques culturelles sur le territoire (acteurs, partenariats, lieux, événements, réseaux, voire projets). Ce diagnostic culturel territorialisé à l'échelle du PPM donnera ainsi un cadre d'orientation permettant de **définir les orientations stratégiques** et les **priorités sur le territoire en termes de développement culturel.**

Ce travail sera confié aux étudiants du Master 1 APTER « Aménagement Action Locale et Projets de Territoire », du Département de Géographie-Aménagement-Environnement, de l'Université Jean-Jaurès (Toulouse II), sous la responsabilité scientifique et pédagogique de Laurence BARTHE et Mariette SIBERTIN-BLANC. Les étudiants démarrent la mission en septembre prochain et seront présents sur le territoire aux mois d'octobre et novembre 2017 pour un rendu de leurs travaux en février 2018.

3 VOLETS D'ÉTUDE SERONT MIS EN CHANTIER DÈS SEPTEMBRE 2017 :

- Un volet diffusion et accès à la culture (spectacle vivant, arts visuels, arts plastiques…)
- Un volet développement économique à travers les activités et manifestations culturelles portées par des professionnels locaux
- Un volet valorisation du patrimoine

Dans cette démarche le Pays attend que ce schéma permette de :

- Innover dans l'organisation de la mise en œuvre de l'offre culturelle.
- Impliquer les acteurs du territoire (y compris les habitants) dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre pour en améliorer l'appropriation.
- S'inscrire dans une démarche de « culture pour tous » (principalement dans le type de programmation et la tarification).
- Identifier des méthodes d'organisation, des moyens humains et financiers et des outils d'accompagnement d'une politique territoriale de développement culturel (Ex. pour les jeunes : Contrat territorial d'éducation artistique et culturel).

Parallèlement à ces travaux d'étude, d'enquête et de concertation, deux actions pilotes seront élaborées et testées sur le territoire.
Suite……. dans une prochaine lettre !

Les Fêtes de l'Ours du Haut Vallespir : En cOURSe pour l'UNESCO !

Le dossier de candidature suit son cours.

Le Pays Pyrénées Méditerranée poursuit sa mission, confiée par les communes d'Arles-sur-Tech, de Prats-de-Mollo-la-Preste et de Saint-Laurent-de-Cerdans, en vue de l'inscription des Fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

La mission du Pays se décline en deux objectifs : l'**animation pour l'élaboration de la candidature** et **le dépôt du dossier de candidature** (formulaire et film d'illustration) auprès du Ministère de la Culture à l'automne 2017. Le programme d'animations ayant été très actif en 2016, l'activité 2017 peut se consacrer sur la finalisation du dossier et le **plan de sauvegarde** qui est un élément essentiel de la candidature. Il s'agit de créer les conditions nécessaires permettant d'assurer la continuité et la transmission des fêtes sans les figer.
Justine PAOLONE, étudiante en ethnologie à l'université de Toulouse, que nous avons le plaisir d'accueillir régulièrement depuis 3 ans vient d'effectuer son dernier stage dans le cadre du Master Expertise Ethnologique en Patrimoine Immatériel, du 20 février au 23 avril 2017. L'activité qui lui a été confiée avait pour objectif d'identifier des actions innovantes en termes de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel afin d'apporter des éléments originaux pour le plan de sauvegarde. Son travail s'est effectué en étroite collaboration avec Christelle NAU, animatrice du dossier Unesco, toutes deux basées dans les bureaux du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier à Prats-de-Mollo.
Bon vent à Justine, qui, nous en sommes persuadés, ne tardera pas à trouver un emploi où elle pourra mettre en œuvre tous ses apprentissages dont ceux acquis en Haut Vallespir !

Un nouveau référent au ministère de la culture, M. Christian HOTTIN, qui nous accompagnait depuis le début de la démarche a été nommé sur un autre poste, sa remplaçante **Isabelle CHAVE** est déjà venue nous rencontrer. Comme avec Christian HOTTIN elle est « enchantée par notre dynamique » et son œil averti nous est très utile pour cette dernière ligne droite.

Les échanges, les partenariats se poursuivent, cette dynamique lancée dès le début de la démarche n'a cessé de se renforcer et de nous surprendre quant à l'engouement que suscite cette candidature.

Les Fêtes de l'Ours à Paris : un franc succès

Des objets évoquant les Fêtes de l'Ours avaient été prêtés au MUCEM (Marseille), cette fois-ci ce sont les Musées de Paris qui en ont fait la demande. Le Museum National d'Histoire Naturelle, dans le cadre de l'exposition temporaire « Espèces d'ours », présentait les Fêtes de l'Ours depuis le 12 octobre 2016 . Elle vient de se terminer le 19 juin. Un catalogue de l'exposition a été édité et peut être commandé via le site du Museum.

Nous avons aussi été sollicités par le Musée de la Chasse et de la Nature dans le cadre de la soirée événement du mercredi 8 février 2017.
Soirée expérimentale très appréciée et qui a éveillé la curiosité. Des participants à cet évènement sont venus nous voir pendant les fêtes - le résumé de la soirée est visible via le lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=zQ1pi2sLvA4&t=174s.

Réalisation de 1500 bandanas « en cOURSe pour l'UNESCO » !

Cela n'était pas simple, il fallait réaliser un objet sympathique, que l'on ait envie de porter, qui exprime les valeurs de l'Unesco et l'implication de la communauté et de ceux qui soutiennent cette candidature ? notamment au niveau financier : l'Europe, l'État, La Région Occitanie et le Département des Pyrénées-Orientales.

PETITE EXPLICATION DU DESIGN

- Le slogan : il fallait exprimer le mouvement, le challenge et faire référence à l'Ours : « en cOURSe pour l'Unesco » et en catalan « camí festós cap a la Unesco »
- La couleur : il fallait faire référence à l'Unesco, à travers la déclinaison du bleu Unesco.
- Le logo : la patte aux trois tours. Cela était évident, le logo de la communauté de commune du Haut-Vallespir, décliné en bleu répondait à la fois aux signes du territoire (les montagnes, la frontière, les tours médiévales, l'identité forte, l'empreinte…) et à la thématique de « l'Ours ».

Un grand merci à la communauté de communes pour nous avoir permis de décliner leur emblème de la patte aux trois tours et aussi un grand merci au service communication de la ville d'Arles pour leurs travaux de design des outils de communication !

Distribution des bandanas

Lors de l'année scolaire 2015-2016, certaines écoles du territoire et centres de loisirs ont participé au projet artistique « Fais ton Ours ».
Près de 300 enfants ont été impliqués dans ce projet, 80 œuvres ont été réalisées dans le temps scolaire et périscolaire.
Celles-ci ont été exposées au Fort de Bellegarde dans la commune du Perthus du 30 juin au 14 octobre 2016 et ont connu un vif succès auprès des visiteurs. La diversité et la créativité des réalisations ont été fortement appréciées. Le public a d'ailleurs été appelé à voter pour leur « Ours préféré », ce qu'il a fait avec enthousiasme. Les trois créations qui sont arrivées en tête sont :

- L'Ours montagne : École Georges Clerc – Prats-de-Mollo-la-Preste
- Le grand dévoreur : École Marc Chagall – Céret
- L'Ours : CLSH – Le Perthus

Mais au final, pour le Pays et la communauté qui porte la démarche, tous les enfants sont gagnants, car par leurs créations originales ils ont exprimé avec spontanéité leur attachement pour les Fêtes de l'Ours.

Par conséquent nous avons tenu à ce qu'ils aient chacun le même cadeau que nous venons de distribuer, « le bandana ». Finalement, la plus belle récompense c'est nous qui l'avons reçue par la qualité et l'originalité des créations mais aussi par l'implication des enfants : nous sommes rassurés, la relève est assurée.

Bravo aux enfants ! Bravo aussi aux enseignants et animateurs des NAP et centres de loisirs, qui par leur implication et leur conviction ont fait en sorte de concrétiser avec beaucoup de succès, ce projet de sensibilisation participatif et fédérateur pour les habitants de notre territoire.

École Marc CHAGALL- Céret

Des Pyrénées aux Carpates !

Découverte de l'IAM, **Institut des Arts du Masque**, à Limoux, le samedi 1er avril 2017.

Une délégation s'est rendue à Limoux afin de rencontrer les élus locaux, les organisateurs du Carnaval, les responsables de l'IAM et Mme Paula POPOIU, responsable du Musée roumain « Muzeul National al Satului Dimitrie Gusti » partenaire de l'exposition « Rituels d'hiver » présentée à l'IAM.

Exposition itinérante trilingue « Cultura Viva – Fargaires de tradicions »

Du 28 janvier au 19 février 2017 au Palau de l'Abadia à Sant Joan de les Abadesses et à Setcases et à Molló (pour les dates se rapprocher du Pays d'Art et d'Histoire).
Rappelons que cette exposition prêtée par le CIRDÒC était à l'origine en français et en occitan, à notre demande, elle a été actualisée et traduite en catalan.

Conférence « El camí festós cap a la Unesco »

Au Palau de l'Abadia à Sant Joan de les Abadesses, samedi 28 janvier dans le cadre de la programmation du PAHT avec Aurélia GREIVELDINGER directrice du PAHT et Géraldine CAPRANI coordinatrice dossier UNESCO au PPM.

Séjours artistiques thématiques

En 2017, l'opération du Ministère de la Culture « Les Portes du temps », lancée en 2005, s'inscrit dans une nouvelle dynamique. Pour la deuxième année consécutive, des séjours sont organisés par les FRANCAS, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier Les vallées catalanes, pour les enfants de 9 à 13 ans sur le thème des Fêtes de l'Ours.
Environ 80 enfants sont concernés dont une dizaine originaire de la Vall de Camprodon.

Exposition itinérante « Ours, mythes et réalités »

Si vous passez par la Cerdagne cet été, rendez-donc une visite à la **Maison de la vallée d'Eyne** qui, **jusqu'au 31 août**, présente l'exposition itinérante « Ours, mythes et réalités » du Museum d'Histoire Naturelle de Toulouse.

POUR NOUS SOUTENIR, SUIVEZ LA CANDIDATURE ET PARTAGEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Opération « 10 000 coins nature dans les écoles » : 6 lauréats sur le territoire du Pays

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre de la reconnaissance « **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** » (TEPCV) du Pays Pyrénées Méditerranée, les écoles et collèges du territoire ont pu bénéficier d'une **subvention de 500 € pour installer un coin nature** (potager, hôtel à insectes, mare pédagogique, etc.) suite à l'appel à manifestation « 10 000 coins nature » lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer l'année dernière aux communes situées sur un TEPCV.

6 ÉCOLES ET 1 COLLÈGE DU TERRITOIRE ONT ÉTÉ RETENUS PAR LE MINISTÈRE

- **Collège Jean AMADE à Céret**
  Acquisition d'une pompe solaire pour bassin aquatique
- **2 écoles de Reynès**
  Installation de nichoirs à oiseaux et d'un jardin aromatique, création d'un jardin potager
- **Groupe scolaire André CAVAILLÉ à Sorède**
  Installation d'hôtels à insectes
- **École Le Canigou à Bages**
  Aménagement d'un potager bio, plantation d'arbres fruitiers et installation d'un hôtel à insectes
- **Groupe scolaire de Trouillas**
  Création d'un jardin potager
- **École Parès de Port-Vendres**
  Création d'un jardin potager pédagogique

Focus sur deux projets :

Installation de nichoirs à oiseaux, d'un jardin aromatique et transformation d'un terrain végétalisé en jardin potager (Écoles de Reynès)

Les projets s'articulent autour de la thématique « de la graine à l'assiette » en passant par le tri des déchets. Un travail sur le recyclage des déchets est mené avec le Sydetom dans le restaurant scolaire. Les restes de repas sont déposés dans le composteur. En septembre, les enfants vont enrichir la terre avec le compost puis aux beaux jours, ils plantent tout au long des saisons carottes, poireaux, choux, pommes de terre, tomates, salades, radis, fraises et autres plantes en terre ou dans les carrés potagers.

La mairie a répondu à cet appel à projets avec la volonté de mener le projet à maturité. « *Les enfants sont fiers de leur potager et de ramener chez eux leur récolte. D'autres carrés cette fois dédiés aux herbes aromatiques seront installés devant le restaurant scolaire. Des nichoirs à oiseaux viendront compléter le jardin potager* » indique Mme FLORES.

Filtration d'une mare pédagogique par une pompe solaire (Collège Jean Amade)

" *Dans le prolongement d'un projet autour du jardin potager biologique mis en place l'an dernier, les élèves du dispositif ULIS* ont souhaité approfondir la thématique d'écosystèmes en intégrant un hôtel à insectes et une mare alimentée par l'eau du canal d'arrosage.*

La mise en place de ce bassin a été prise en main par les élèves après étude des besoins pour l'adapter à la vie aquatique. Nous avons donc prévu un bassin d'oxygénation avec des plantes adaptées. Toutefois, les températures excessives ont entraîné l'apparition d'algues perturbant l'écosystème. Nous avons pris la décision d'intégrer une pompe filtrante pour régler ce problème.

Dans une logique de développement durable, notre choix s'est naturellement porté vers une énergie renouvelable. Nous avons décidé d'acquérir une pompe solaire. Les services techniques du collège nous ont aidé dans l'installation de ce dispositif qui nous donne actuellement entière satisfaction. La mare pédagogique et le jardin servent de terrain d'étude à l'ensemble des classes de l'établissement. "

Jean SICRE – Coordonnateur ULIS*

(*Le dispositif ULIS [Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire] existe au collège Jean Amade depuis 2009. Il favorise l'accueil des élèves en situation de handicap [troubles des fonctions cognitives avec ou sans trouble associé] dont les difficultés ne peuvent être entièrement assumées dans le cadre d'une classe ordinaire.)

Le Plan Climat Énergie du Pays se renouvelle et prend de l'Air !

Depuis 2011, le Pays Pyrénées Méditerranée animait le Plan Climat Énergie du territoire, un plan d'actions locales visant à atténuer les dérèglements climatiques et s'y adapter. Depuis, des nouveautés sont apparues dans les politiques climatiques et énergétiques suite à la parution des décrets de La loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV). Le Plan Climat Énergie doit dorénavant agir aussi sur la qualité de l'air. On parle maintenant **de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).** Par ailleurs, les communautés de communes de plus de 20 000 habitants doivent mettre en œuvre un PCAET. Trois communautés de communes sur les quatre du territoire sont soumises à cette obligation.

Ainsi, pour répondre à la règlementation et afin de poursuivre la démarche engagée depuis près de 7 ans à l'échelle de notre territoire, les élus du Pays Pyrénées Méditerranée et des 4 Communautés de communes membres ont décidé de **mutualiser la démarche d'élaboration** en confiant le pilotage et la coordination au Pays Pyrénées Méditerranée. Ce travail débouchera sur la construction d'un PCAET fédérateur à l'échelle du Pays, traitant des thématiques communes aux 4 communautés de communes et d'un PCAET spécifique à chaque EPCI traitant leurs singularités.

Les élus sont conscients de la nécessité de poursuivre et renforcer les efforts déjà réalisés en s'engageant dans cette démarche de façon collective et **d'être solidaire pour mettre en place une politique ambitieuse** face aux enjeux du changement climatique ; en témoigne l'engagement volontaire de la quatrième communauté de communes, non soumise à l'obligation règlementaire.

Le Pays Pyrénées Méditerranée est **lauréat de l'appel à projet « Territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse en Occitanie »** de l'ADEME et bénéficie à ce titre d'une **aide financière de 45 000 euros** pour mettre en place ce nouveau PCAET à l'échelle du Pays et des 4 communautés.

D'ici quelques mois débutera une **large concertation** afin de faire de ce PCAET, une réelle opportunité pour le territoire : pour relancer l'économie en créant de l'emploi, pour vivre dans un environnement sain (amélioration de la qualité de l'air extérieur/intérieur, baisse des émissions de gaz à effet de serre, etc.), pour créer une dynamique positive renforçant les liens sociaux entre concitoyens. Cette mobilisation permettra d'enrichir le contenu du PCAET de réflexions et de propositions innovantes et partagées à l'échelle du territoire du Pays.

SIG, SUIVI, ÉVALUATION

Appui au développement du vélotourisme : l'action suit son cours !

Les nouvelles de l'action en 2017 :

- L'APEM ayant déposé le bilan ce printemps, **il a fallu être réactif pour « sauver » le projet de déploiement mutualisé de Geotrek** : dès cette annonce, nous (CD66, CC Albères Côte Vermeille Illibéris et PPM) avons pris contact avec OpenIG (association de mutualisation en matière d'information géographique, anciennement SIGLR), qui a très rapidement repris le projet, qui s'étend donc à la grande Région Occitanie.

- La **convention de mise à disposition de données entre le Conseil Départemental (CD66), les 4 Communautés de Communes (CC) et le Pays (PPM)** est en cours de signature : elle formalise la transmission des données créées par le CD66 lors de l'aménagement de la véloroute voie verte (tracé, signalétique, conventions) aux CC et au PPM qui travailleront à sa gestion et sa promotion.
  Ces données vont pouvoir être intégrées à Geotrek dès la rentrée.

CETTE ACTION, QUI FAIT L'OBJET D'UN FINANCEMENT LEADER, A DÉMARRÉ DÉBUT 2016.

- Il s'agit de travailler à la **mise en place d'une gestion qui soit cohérente sur l'ensemble du tracé**, via une expérimentation de l'utilisation de Geotrek (outil de gestion et de promotion des itinéraires touristiques, plus d'infos sur http://geotrek.fr/) qui sera adapté pour être utilisé de façon mutualisée et pour la thématique du vélotourisme. Cette action s'inscrit dans le projet de déploiement mutualisé de l'application sur le massif initié au départ par l'APEM.

- La question de la promotion (outils, articulation entre les différentes échelles) est réfléchie en parallèle en associant les acteurs locaux publics et privés, réflexion qui s'appuie sur des actions de préfiguration qui mènent à la production de supports de promotion.

- Un volet plus prospectif vise à développer l'offre et irriguer le territoire via la participation aux travaux géomatiques et cartographiques à l'étude pour la qualification et le développement des itinéraires cylcables (cf. article dédié « Développement et qualification des itinéraires cyclables »).

- Les travaux de préfiguration sur la promotion du vélotourisme ont permis de définir en association avec les professionnels du réseau « Le Pays Catalan à vélo » **8 itinéraires cyclables non balisés de part et d'autre du territoire**, pour des types de pratiques et niveau de difficultés diversifiés.
  Nous avons à ce jour produit les plaquettes de promotion pour 4 de ces itinéraires.

Exemple de plaquette de promotion des itinéraires non balisés

François-Xavier HALLÉ
Responsable SIG de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris

INTERVIEW

Vous avez mis en place une application innovante de suivi du renouvellement du parc d'éclairage de la communauté de communes l'été dernier. Pouvez-vous nous dire comment ce projet a émergé ?

C'est la réflexion entourant les actions TEPCV sur l'éclairage public, impulsée par les élus de la Communauté de Communes, qui a conduit à mettre en œuvre ce projet.
En effet, nous avons via TEPCV bénéficié d'une importante aide financière pour le remplacement des candélabres énergivores pour des candélabres plus performants. Mais encore fallait-il pouvoir suivre l'évolution de ces remplacements et leur impact en termes d'économies d'énergies mais également d'économies financières, le but étant d'être en mesure de faire quotidiennement le point sur l'état du parc.
Partant de cette problématique, les services techniques, sous la responsabilité de Christian NIFOSI (Président de la commission Éclairage Public), se sont tournés vers le service SIG avec la question suivante : comment pouvait-on avoir une base de données fiable de localisation des remplacements et qui permettrait de montrer et suivre les économies réalisées au fur et à mesure du renouvellement des candélabres ?

Comment avez-vous alors procédé ?

Il s'agissait de trouver un mode d'organisation qui permette de relier les équipes techniques de terrain chargées de remplacer les candélabres et le SIG. Il est rapidement apparu que pour avoir ce lien et une remontée d'informations instantanée, il faudrait faire appel à un outil mobile avec synchronisation automatique (ndlr : les données saisies dans l'appareil mobile vont automatiquement mettre à jour la base de données du SIG, sans qu'une nouvelle opération ne soit nécessaire) pour permettre aux agents de saisir directement les données dans le SIG. En quelques sortes, on « délocalise le SIG » sur le terrain.
Techniquement, la solution logicielle que nous utilisons offrait la possibilité de se reposer sur notre portail cartographique en ligne et d'utiliser des smartphones, par le biais d'une application mobile, pour renseigner directement depuis le terrain les informations nécessaires liées aux interventions sur les candélabres (les fiches d'intervention, la puissance des lampes remplacées et installées).
Ensuite, dans le SIG, des calculs croisant ces données au nombre d'heures d'éclairement à l'année permettent de produire un tableau de bord précis du renouvellement de l'éclairage public sur le territoire communautaire et des économies réalisées en kwh et en euros.

A ce jour quels résultats pouvez-vous dégager de la mise en place de ce système ?

Nous sommes à présent capables de faire le point sur l'état et le renouvellement du parc d'éclairage public quotidiennement. Nous savons que pour les six premiers mois de l'opération de renouvellement, nous avons réalisé une économie de 20.000€ en remplaçant des candélabres énergivores. Le fait d'être capable de mesurer que les économies réalisées sont à ce point importantes apporte des arguments en faveur du réinvestissement des économies réalisées dans la poursuite du renouvellement : les économies générant des économies, on alimente un cercle vertueux qui s'inscrit dans la démarche Agenda21 de la Communauté de Communes.
Le tableau de bord nous permet également d'analyser la politique de remplacement et mesurer son efficacité en fonction des secteurs, et être en mesure de réajuster le cas échéant l'action de la collectivité pour que le territoire communautaire soit traité de façon homogène.
Par ailleurs, le fait d'utiliser des smartphones a permis une adhésion très rapide des agents de terrain, qui saisissent maintenant leurs fiches d'intervention par ce biais plutôt que sur papier. Outre l'avantage que présente en lui-même l'abandon du papier, le système permet aux agents d'avoir l'historique des interventions réalisées sur un candélabre avant son intervention, ce qui lui offre la possibilité de mieux la préparer (comme anticiper le matériel à emmener, ou échanger avec l'agent qui a fait la précédente intervention).

ZOOM SUR...

Ca vient de sortir

Consultez le guide des mesures FEAMP ouvertes en France

Un guide des porteurs de projet est désormais disponible sur la page du **Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et pour la Pêche** du site Internet « Europe en France ». Le document, à télécharger, présente l'ensemble des mesures FEAMP ouvertes en France et permet de trouver les grandes règles d'éligibilité pour chacune de ces mesures.
http://www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020/Politique-de-la-peche-et-des-affaires-maritimes/FEAMP
Nous restons à votre disposition pour tout conseil et renseignement.

ENPARD Tunisie : notre candidature retenue !

Notre proposition d'action visant à promouvoir le développement de l'île de Kerkennah en Tunisie a franchi avec succès les différentes étapes de la sélection et elle vient d'être officiellement acceptée par la Commission Européenne dans le cadre de la politique de voisinage.
Nous aurons a cœur de partager notre expérience en termes de mise en œuvre de politiques publiques ascendante de type LEADER sur ce territoire fragile qui vit de l'agriculture et de la pêche locale.

La Méditerranée à Vélo, en route !

Vendredi 30 juin 2017 se tenait à Perpignan, le Comité d'itinéraire de l'Eurovélo 8 dénommé « La Méditerranée à vélo ». L'occasion de faire le point sur les différents travaux engagés par le collectif pour rendre opérationnel l'itinéraire entre Le Perthus et Menton, soit 805 km.

Ouverture officielle de la Méditerranée à vélo le 30 juin 2018

Étaient présents les collectivités qui financent le comité, notamment le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales mais également les structures partenaires du projet, dont la Communauté de Communes du Vallespir, Albères-Côte Vermeille-Illibéris et le Pays Pyrénées Méditerranée pour notre territoire.

La Région Occitanie s'engage dans la démarche « Région à Énergie Positive » et donne le cap !

Pour en savoir plus : http://www.laregion.fr/La-Region-a-Énergie-positive-un-cap-des-trajectoires-et-un-plan

APPELS À PROJETS

- **AAP Région Occitanie - ADEME « Autoconsommation d'électricité photovoltaïque »**
  Accompagnement financier d'installations photovoltaïques exemplaires en autoconsommation de puissance allant de 10 kWc à 100 kWc.
  Aide à la décision et au dimensionnement des projets : maximum 50% du coût de l'étude
  Aide à l'investissement pour la réalisation de la centrale : maximum de 40% du coût global
  Date de clôture : 15 septembre 2017
- **AAP Région Occitanie - ADEME « Énergies coopératives et citoyennes »**
  Aide à la décision : 70% du montant des études financé, hors études règlementaires / obligatoires
  Avance remboursable : pour accompagner les sociétés dans leur phase de démarrage
  Prime citoyenne 1€ Région pour 1€ citoyen : pour aider à l'investissement dans le projet d'énergies renouvelables
  Date de clôture : 25 octobre 2017
  http://www.laregion.fr/Appel-a-Projets-Regional-Energies-Renouvelables-Cooperatives-et
- **AAP Région « Bâtiments NO WATT » :** réduire son empreinte énergétique et mettre les usagers au cœur du projet.

QUELQUES DATES À RETENIR

- **Anniversaire Leader France au Parlement Européen** à Strasbourg les 13 et 14 septembre 2017
- **7èmes rencontres nationales « Énergie et Territoires ruraux : vers des territoires à énergie positive »** à Figeac du 27 à 29 septembre. Rencontre ouverte à tout acteurs (élus, techniciens, professionnels, associations) : débats, retours d'expérience, ateliers de travail, visites de sites. Programme et inscription : **www.tepos2017.fr**

LE PAYS PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Les membres du Bureau

Antoine ANDRÉ
Président

Pierre AYLAGAS
Vice-Président
Président de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris

René BANTOURE
Vice-Président
Président de la Communauté de communes du Haut-Vallespir

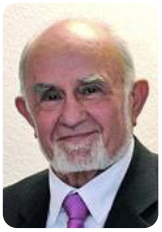

René OLIVE
Vice-Président
Président de la Communauté de communes des Aspres

Alain TORRENT
Vice-Président
Président de la Communauté de communes du Vallespir

Francis MANENT
Membre du Bureau
Conseiller communautaire Communauté de communes Albères Côte vermeille Illibéris

Louis CASEILLES
Membre du Bureau
Conseiller communautaire Communauté de communes du Haut-Vallespir

Nicole GONZALEZ
Membre du Bureau
Conseillère communautaire Communauté de communes des Aspres

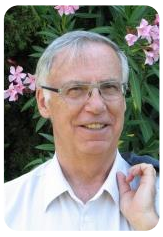

Jean-François DUNYACH
Membre du Bureau
Conseiller communautaire Communauté de communes du Vallespir

Antoine CHRYSOSTOME
Membre du Bureau
Représentant de la Société d'élevage

Catherine DAVID
Membre du Bureau
Représentante de l'association Citoyens

Alexandre PUIGNAU
Vice-Président délégué
Président du SIGA du Tech

Michel CONTIÉ
Membre du Bureau
Représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Philippe CHABERNAUD
Membre du Bureau
Représentant du CRPF

LE PAYS PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

L'équipe technique

Carine GONZALEZ
Directrice
direction@payspyreneesmediterranee.org

Françoise MARÉCHAL
Assistante administrative
contact@payspyreneesmediterranee.org

Cédric BORG
Chargé de mission Tourisme, LEADER & FEAMP
cedric.borg@payspyreneesmediterranee.org

Géraldine CAPRANI
Chargée de mission Coopération & FEAMP
gcaprani@payspyreneesmediterranee.org

Lenaïc DEPONTAILLER
Chargée de mission SIG Suivi Évaluation
sig@payspyreneesmediterranee.org

Mathilde GUITTET
Animatrice de la Charte Forestière
cft@payspyrenesmediterranee.org

Pierre LE MEN
Responsable LEADER
leaderplusppm@wanadoo.fr

Agathe MILLIET
Chargée de mission PCET & TEPCV
dd@payspyreneesmediterranee.org

Le territoire

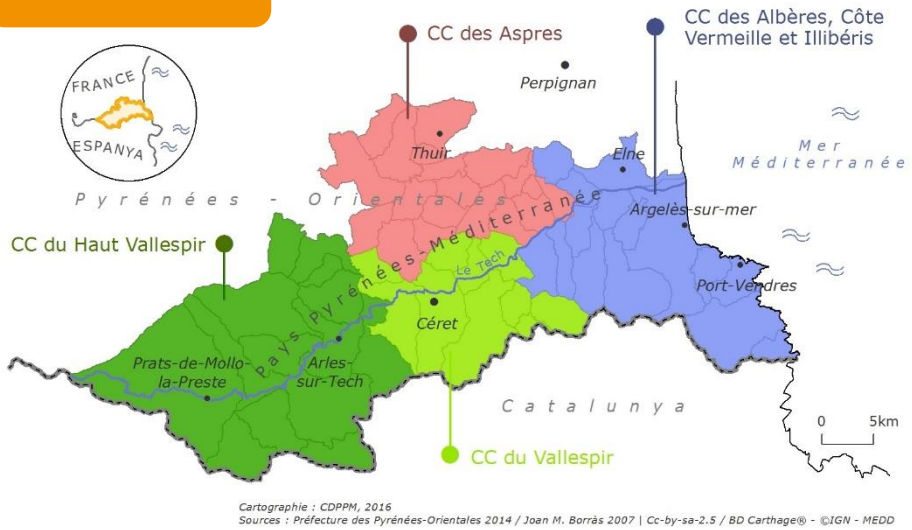

Cartographie : CDPPM, 2016
Sources : Préfecture des Pyrénées-Orientales 2014 / Joan M. Borràs 2007 | Cc-by-sa-2.5 / BD Carthage® - ©IGN - MEDD

CHIFFRES CLÉS

- **Superficie : 1 150 km²**
- **Population : 105 464 hab.**
- **Densité : 92 hab./km²**
- **58 Communes**
- **4 Communautés de Communes**
- **140km de frontière partagée avec l'Espagne**

ASPRES • ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS • VALLESPIR • HAUT-VALLESPIR

L'Albère - Amélie-Les-Bains-Palalda - Argelès-sur-Mer - Arles-sur-Tech - Bages - Banyuls-dels-Aspres - Banyuls-sur-Mer - La Bastide - Le Boulou - Brouilla - Caixas - Calmeilles - Camélas - Castelnou - Cerbère - Céret - Les Cluses - Collioure - Corsavy - Coustouges - Elne - Fourques - Lamanère - Laroque-des-Albères - Llauro - Maureillas-Las-Illas - Montauriol - Montbolo - Montesquieu-des-Albères - Montferrer - Oms - Ortaffa - Palau-del-Vidre - Passa - Le Perthus - Port-Vendres - Prats-de-Mollo-La-Preste - Reynès - Saint-André - Saint-Génis-des-Fontaines - Saint-Jean-Lasseille - Saint-Jean-Pla-de-Corts - Saint-Laurent-de-Cerdans - Saint-Marsal - Sainte-Colombe-de-la-Commanderie - Serralongue - Sorède - Taillet - Taulis - Le Tech - Terrats - Thuir - Tordères - Tresserre - Trouillas - Vivès - Villelongue-dels-Monts - Villemolaque

PAYS **PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE**
Maison des Services Publics
6 Bd Simon Battle - 66400 Céret
Tel. 04.68.87.43.24 – Fax 04.68.87.37.89
www.payspyreneesmediterranee.org